

COMMUNIQUE FINANCIER RELATIF AUX RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil d'administration de la Société Immobilière Balima s'est réuni le 28 mars 2024, sous la présidence de Madame Jacqueline MATHIAS, pour examiner l'activité de la Société et a arrêté les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2023.

Les indicateurs de la société affichent un chiffre d'affaires stable par rapport à l'année 2022.

La Société Immobilière Balima conserve une structure bilancielle stable et résiliente avec une trésorerie excédentaire (y compris les titres et valeurs de placement).

1. COMPTES CONSOLIDES

En KDH	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Evolution
Chiffre d'affaires	51 615	49 330	4,63%
Résultat d'exploitation	9 916	9 459	4,83%
Résultat courant	13 803	9 426	46,44%
Résultat net	8 891	18 486	- 51,90%

Le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2023 s'établit à 51 615 KDH en augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. Le résultat d'exploitation consolidé affiche également une augmentation de 5% en passant à 9 916 KDH contre 9 459 KDH au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant consolidé présente une augmentation de 46% avec 13 803 KDH en 2023 contre 9426 KDH expliquée par un résultat financier exceptionnel.

Le résultat net consolidé, au titre de l'exercice 2023, ressort à 8 891 KDH, contre 18 486 KDH au titre de l'exercice 2022.

2. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE IMMOBILIERE BALIMA

En KDH	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Evolution
Chiffre d'affaires	48 489	47 210	2,71%
Résultat d'exploitation	10 601	11 211	- 5,44%
Résultat courant	14 591	11 187	30,43%
Résultat net	9 971	19 749	- 49,51%

Le chiffre d'affaires à fin décembre 2023 s'établit à 48 489 KDH en augmentation de 3% par rapport à l'année précédente.

Le résultat d'exploitation affiche une baisse de 5%, de 10 601 KDH en 2023 contre 11 211 KDH au titre de l'exercice précédent. Un repli attendu expliquée par la hausse des charges externes ainsi que celle des dotations aux amortissements et aux provisions.

Le résultat net au titre de l'exercice 2023 ressort à 9 971 KDH, contre 19 749 KDH au titre de l'exercice 2022, soit une baisse de 50% due principalement à des cessions des immobilisations exceptionnelles au titre de l'exercice précédent.

3. PERSPECTIVES

Les travaux de réhabilitation de l'hôtel Balima se poursuivront en 2024.

Balima continue d'accroître son offre de location d'appartements meublés à travers sa filiale Balima Résidences.

La Société Immobilière Balima entretient ses atouts de différenciation sur le marché du locatif à Rabat :

- Entretien régulier du parc immobilier,
- Rénovation des locaux
- Proximité avec ses clients.

L'opération de lotissement d'un terrain porté par la filiale JR Vanlec prendra fin en 2024.

COMMUNICATION FINANCIERE

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE

DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Société immobilière

BALIMA

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortis & provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	19 119 381,71	9 158 610,30	9 960 771,41	8 592 311,51
. Frais préliminaires.	0,00	0,00	0,00	0,00
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	19 119 381,71	9 158 610,30	9 960 771,41	8 592 311,51
. primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	21 182 039,07	17 983 302,29	3 198 736,78	5 019 535,29
. immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
. Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	37 998,00	37 998,00	0,00	0,00
. Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres immobilisations incorporelles	21 144 041,07	17 945 304,29	3 198 736,78	5 019 535,29
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	108 363 728,50	51 120 780,83	57 242 947,67	41 142 111,06
. Terrains	15 616 155,15	0,00	15 616 155,15	15 624 238,75
. Constructions	58 030 151,18	48 290 262,65	9 739 888,53	11 544 187,08
. Installations techniques matériel et outillage	345 337,25	275 496,28	69 840,97	4 802,00
. Matériel transport	1 956 392,03	1 739 725,36	216 666,67	320 666,67
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 008 717,79	815 296,54	193 421,25	196 033,33
. Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
. immobilisations corporelles en cours	31 406 975,10		31 406 975,10	13 452 183,23
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	34 958 314,61	14 223,22	34 944 091,39	26 872 866,39
. Prêt immobilisés	426 200,00	0,00	426 200,00	307 600,00
. Autres créances financières	8 754 560,40	0,00	8 754 560,40	804 560,40
. Titres de participation	25 600 000,00	0,00	25 600 000,00	25 600 000,00
. Autres titres immobilisés	177 554,21	14 223,22	163 330,99	160 705,99
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)	183 623 463,89	78 276 916,64	105 346 547,25	81 626 824,25
STOCKS (F)	0,00	0,00	0,00	0,00
. Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
. Matières et fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
. Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
. Produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
. Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	18 878 025,03	6 112 472,87	12 765 552,16	6 390 627,63
. Fournisseurs, avances, et acomptes	14 940,66	0,00	14 940,66	0,00
. Clients et comptes rattachés	7 554 080,77	4 627 472,87	2 926 607,90	2 838 603,14
. Personnel	500,00	0,00	500,00	190,00
. Etat	7 245 246,40		7 245 246,40	638 207,24
. Comptes d'associées	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres débiteurs	1 485 193,00	1 485 000,00	193,00	430 001,00
. Comptes de régularisation Actif	2 578 064,20		2 578 064,20	2 483 626,25
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	38 897 191,80	0,00	38 897 191,80	61 075 137,10
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	0,00	0,00	0,00	0,00
(Eléments circulants)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II (F+G+H+I)	57 775 216,83	6 112 472,87	51 662 743,96	67 465 764,73
TRESORERIE-ACTIF				0,00
. Cheques et valeurs à encaisser	0,00		0,00	0,00
. Banque.T.G et C.C.P	1 124 243,09	0,00	1 124 243,09	3 733 367,52
. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	3 074,57		3 074,57	1 048,55
TOTAL III	1 127 317,66	0,00	1 127 317,66	3 734 416,07
TOTAL GENERAL I + II + III	242 525 998,38	84 389 389,51	158 136 608,87	152 827 005,05

BILAN PASSIF

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
CAPITAUX PROPRES			
. Capital social ou personnel (1)	34 880 000,00		34 880 000,00
moins : actionnaires. Capital souscrit non appelé			
Capital appelé			
dont verse			
. Prime d'émission. De fusion.d'apport			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserve légale	3 488 000,00		3 488 000,00
. Autres réserves	39 737 586,06		39 737 586,06
. Report à nouveau (2)	45 002 083,48		34 845 060,73
. Résultats nets en instance d'affectation (2)			
. Résultat net de l'exercice (2)	9 970 859,61		19 749 022,75
Total des capitaux propres	133 078 529,15		132 699 669,54
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	131 539,02		182 951,78
. Subventions d'investissement			
. Provisions réglementées	131 539,02		182 951,78
DETTES DE FINANCEMENT	7 111 146,34		6 912 646,34
. Emprunts obligataires			
. Autres dettes de financement	7 111 146,34		6 912 646,34
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES			
. Provisions pour risques			
. Provisions pour charges			
ECARTS DU CONVERSION-PASSIF			
. Augmentation des créances immobilisées.			
. Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	140 321 214,51		139 795 267,66
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	17 815 394,36		13 031 737,39
. Fournisseurs et comptes rattachés	10 906 942,01		2 858 363,83
. Client créditeurs. Avances et acomptes	151 254,95		122 540,00
. Personnel	3 588 238,03		2 660 159,00
. Organismes sociaux	455 127,39		519 911,62
. Etat	757 202,63		4 577 314,59
. Comptes d'associés	1 240 277,35		1 128 264,35
. Autres créanciers			500 000,00
. Comptes de régularisation-passif	716 352,00		665 184,00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)			
ECARTS DU CONVERSION-PASSIF			
(Eléments circulants)			
TOTAL II (F+G+H)	17 815 394,36		13 031 737,39
TRESORERIE-PASSIF			
. Crédit d'escompte			
. Crédit de trésorerie			
. Banques (S C)			
TOTAL III			
TOTAL GENERAL I+II+III	158 136 608,87		152 827 005,05

(1) Capital personnel débiteur.
(2) Bénéficiaire (+) ; Déficiaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE	TOTAL DE L'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3=1+2	4
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
. Ventes de marchandises (en état)	0,00	0,00	0,00	0,00
. Ventes de biens et de services en produits				
Chiffres d'affaires	48 489 260,35	0,00	48 489 260,35	47 209 956,94
. Variation de stocks de produit (±) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
. Immobilisations produites par				
. L'entreprise pour elle-même Verif /M.A.N	0,00	0,00	0,00	0,00
. Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
. Reprises d'exploitations : transferts de charges	314 740,00	0,00	314 740,00	409 959,69
TOTAL I	48 804 000,35	0,00	48 804 000,35	47 619 916,63
II CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats revendus (2) de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 874 368,34	0,00	1 874 368,34	1 612 390,74
. Autres charges externes	11 163 551,10	0,00	11 163 551,10	9 944 096,24
. Impôts et taxes	4 237 222,92	0,00	4 237 222,92	4 665 497,72
. Charges de personnel	11 117 810,02	0,00	11 117 810,02	10 917 618,67
. Autres charges d'exploitation	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 490 000,00
. Dotations d'exploitation	8 309 977,12	0,00	8 309 977,12	7 779 686,01
TOTAL II	38 202 929,50	0,00	38 202 929,50	36 409 289,38
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			10 601 070,85	11 210 627,25
IV PRODUITS FINANCIERS				
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	6 198,19	0,00	6 198,19	7 494,22
. Gains de change	0,00	0,00	0,00	0,00
. Intérêts et autres produits financiers	4 032 135,65	0,00	4 032 135,65	39 026,64
. Reprises financières : transferts de charges	16 848,22	0,00	16 848,22	0,00
TOTAL IV	4 055 182,06	0,00	4 055 182,06	46 520,86
V CHARGES FINANCIERES				
. charges d'intérêts	51 168,00	0,00	51 168,00	51 168,00
. Perte de change	0,00	0,00	0,00	1 730,09
. Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
. Dotations financières	14 223,22	0,00	14 223,22	16 848,22
TOTAL V	65 391,22	0,00	65 391,22	69 746,31
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			3 989 790,84	-23 225,45
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			14 590 861,69	11 187 401,80

1) Variation de stocks : stock final-stock initial : augmentation(+); diminution (-)
2) Achats revendus ou achats consommés : achat-variation de stocks.

0,00

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (SUITE)

NATURE	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE	TOTAL DE L'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3=1+2	4
VII RESULTAT COURANT (reports)			14 590 861,69	11 187 401,80
VIII PRODUITS NON COURANTS				
. Produits des cessions d'immobilisation	1 140 000,00	0,00	1 140 000,00	23 400 000,00
. Subvention d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
. Reprises sur subvention d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres produits non courants	23 811,80	0,00	23 811,80	20 095,78
. reprises non courantes; transferts de charges	51 412,76	0,00	51 412,76	102 825,52
TOTAL VIII	1 215 224,56	0,00	1 215 224,56	23 522 921,30
IX CHARGES NON COURANTES				
. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	8 083,60	0,00	8 083,60	4 674 675,86
. Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres charges non courantes	139 326,04	0,00	139 326,04	488 484,49
. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL IX	147 409,64	0,00	147 409,64	5 163 160,35
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			1 067 814,92	18 359 760,95
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)			15 658 676,61	29 547 162,75
XII IMPOT SUR LES RESULTATS	5 511 752,00	176 065,00	5 687 817,00	9 798 140,00
*** RESULTAT NET (XI-XII)			9 970 859,61	19 749 022,75
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			54 074 406,97	71 189 358,79
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			44 103 547,36	51 440 336,04
XVI RESULTA NET			9 970 859,61	19 749 022,75
(total des produits-total des charges)				

ATTESTATION COMPTES SOCIAUX

FI.GEC

Expertise comptable
Audit & ConseilsFIGEC
10, avenue Nehru
MEKNESEURODEFI
AUDITEURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen
CASABLANCA

Aux actionnaires de la société

BALIMA - S.A
2, Rue Tihama,
Rabat
RC Rabat n°1971

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} Janvier 2023 AU 31 Décembre 2023Madame la Présidente,
Messieurs,

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société « **BALIMA S.A** », comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2023**. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **133.078.529,15 MAD** dont un bénéfice net de **9.970.859,61 MAD**. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 28 Mars 2023.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société « **BALIMA S.A** » au **31 Décembre 2023** conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Titres de participation et créances rattachées :

• Risque identifié

Au 31 Décembre 2023, les titres de participation et les créances rattachées figurant au bilan de la société s'élèvent respectivement à 25 600 000,00 MAD et 8 728 560,40 MAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et des créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l'évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur valeur d'utilité.

• Notre réponse

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les évaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;

- Pour les évaluations reposant sur les éléments prévisionnels :

Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies sous le contrôle de la direction générale ;

Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance desdites entités, du marché sur lequel elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions ;

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion de la gérance destiné aux associés avec les états de synthèse de la société.

Fait à Casablanca, le 24 Avril 2024

FIGEC
FIGEC S.A.
10, Avenue Nehru
MEKNESKarim BENNOUNA
Expert Comptable
Membre de l'OrdreEURODEFI AUDIT
EURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen Zeme Et
Porte N° 15 - Casablanca
RC : 218885 / T: 36338737
S: 1114651 / CAS: 8444250
N: nonAbdelaziz ARJI
Expert Comptable
Membre de l'Ordre

COMMUNICATION FINANCIERE
COMPTES CONSOLIDÉS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Société immobilière
BALIMA

BILAN CONSOLIDÉ

	31-12-2023	31-12-2022	PASSIF	31-12-2023	31-12-2022
Actif immobilisé	63 352 359	48 591 359	Capitaux propres (part du groupe)	124 203 999	124 905 090
Ecart d'Acquisition	-	-	Capital (1)	34 880 000	34 880 000
Immobilisations Incorporelles	3 223 459	5 050 206	Primes (1)		
Immobilisations Corporelles	59 476 480	43 046 847	Réserves et Résultats consolidés (2)	89 323 999	90 025 090
Immobilisations Financières	652 421	494 306	Autres (3)		
Titres mis en équivalence			Intérêts minoritaires		
Actif circulant	86 621 638	96 476 851	Provisions pour risques et charges		
Stocks et en cours	30 575 921	24 223 661	Dettes	28 799 342	20 163 120
Clients et comptes rattachés	3 228 978	2 893 390	Emprunts et dettes financières	7 318 146	6 957 546
Autres créances et comptes de régularisation	13 519 559	3 799 186	Fournisseurs et Comptes Rattachés	14 114 980	3 052 914
Titres et Valeurs de Placement	39 297 181	61 275 134	Autres Dettes et comptes de régularisation	7 027 988	10 152 660
Disponibilités	2 691 116	4 285 480			
Total de l'actif	152 665 113	145 068 210	Total du passif	152 665 113	145 068 210

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	31-12-2023	31-12-2022
Produits d'exploitation	58 281 755	49 944 409
Achats Consommés	9 162 656	2 257 057
Charges du personnel	11 571 951	11 184 727
Autres charges d'exploitation	18 549 723	17 295 514
Impôts et Taxes	4 246 355	4 896 069
Dotations d'exploitation	4 834 702	4 851 658
Résultat d'exploitation	9 916 368	9 459 384
Résultat financier	3 886 598	-33 153
Résultat courant des entreprises intégrées	13 802 966	9 426 231
Résultat non courant	1 018 104	18 227 299
Impôts sur le résultat	5 930 161	9 167 805
Résultat net des entreprises intégrées	8 890 909	18 485 725
Quote-part des entreprises incluses par mise en équivalence		
Dotations aux Amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	0	0
Intérêts Minoritaires	0	0
Résultat net (part du groupe)	8 890 909	18 485 725
Résultat par action	5,10	10,60

ATTESTATION COMPTES CONSOLIDÉS

FI.GEC

Expertise comptable
Audit & ConseilsFIGEC
10, avenue Nehru
MEKNESEURODEFI
AUDITEURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen
CASABLANCA

Aux actionnaires de la société

BALIMA - S.A
2, Rue Tihama,
Rabat
RC Rabat n°1971

RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} Janvier 2023 AU 31 Décembre 2023Madame la Présidente,
Messieurs,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société « BALIMA S.A » et de ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au **31 Décembre 2023**, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **124.203.999 MAD** dont un bénéfice net consolidé de **8 890 909 MAD**. Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Casablanca, le 24 Avril 2024

FIGEC
10, Avenue Nehru
MEKNES

Karim BENNOUNA
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre

EURODEFI AUDIT
119, Bd Abdelmoumen, Zone Ctt
Porte N°45 - Casablanca
RC : 218885 TP - 2188737
IF : 1114651 - NISS : 8444250
ICE : 0000272/000037

Abdelaziz ARJI
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre